

## Les coupons du programme OLO

---

Chaque année, plus de 500 000 coupons OLO (œuf-lait-jus d'orange) sont échangés dans les commerces d'alimentation par des milliers de futures mamans vivant en contexte de pauvreté. Ces coupons permettent à ces femmes d'obtenir gratuitement les aliments suivants, dès leur 12<sup>e</sup> semaine de grossesse.

Coupon **d'œuf** : échangeable contre une douzaine d'œufs blancs calibre gros

Coupon de **lait** : échangeable contre du **lait** Québon

- 4 litres de 3,25% mg ou
- 4 litres de 2% mg



Coupon de **lait sans lactose** : échangeable contre du **lait sans lactose** de Natrel

- 1L de 2% mg lait sans lactose
- 2L de lait 3,25% mg sans lactose

Coupon de **jus d'orange** : échangeable contre du jus d'orange Oasis classique – 960 ml (uniquement)

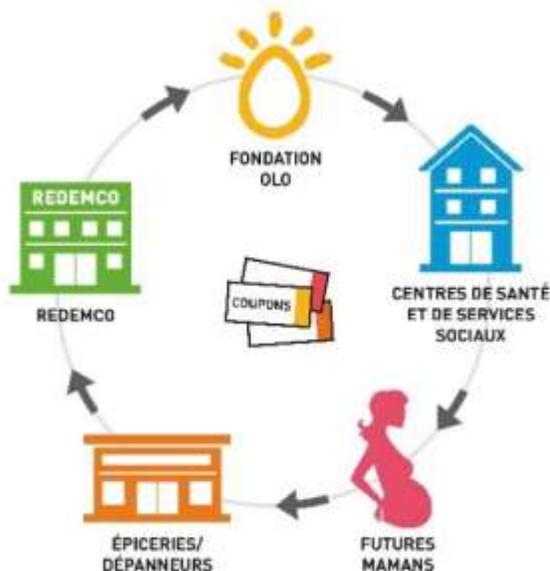
### Quoi faire avec les coupons reçus en magasin?

En remettant les coupons alimentaires OLO à son marchand, la cliente (ou le client) reçoit gratuitement les aliments ci-haut mentionnés. De son côté, le marchand fait parvenir les coupons OLO à l'entreprise Redemco, spécialisée dans la rédemption de coupons promotionnels. Pour faciliter le service à la clientèle, la Fondation OLO recommande aux marchands d'informer leurs employés, particulièrement les caissiers/caissières, de l'existence de ces coupons et de connaître les produits contre lesquels ils peuvent être échangés.

### Par qui passent les coupons OLO?

**5 principaux intervenants sont impliqués dans le processus de distribution et d'échange de coupons.**

- 1) L'intervenante du centre de santé et de services sociaux (CSSS) commande les coupons OLO auprès de la Fondation OLO
- 2) L'intervenante du centre de santé et de services sociaux remet à la future maman ses coupons échangeables contre les aliments OLO dans le cadre d'un suivi personnalisé.
- 3) La future maman se rend chez le **marchand** (marché d'alimentation, pharmacie, dépanneur, etc.) et, au moment de payer, échange ses coupons contre les aliments précédemment identifiés (œuf, lait, jus d'orange).
- 4) Le **marchand** procède au remboursement des coupons reçus en les expédiant par la poste à l'entreprise Redemco, spécialisée dans la rédemption de coupons rabais.
- 5) Redemco facture la Fondation pour tous les coupons échangés.



## Comment obtenir un remboursement?

Pour obtenir le remboursement des coupons reçus, les marchands doivent les expédier par la poste à : **Redemco Inc**, C.P. 128, Longueuil, Québec J4K 4X8. Cette information se trouve également à l'endos du coupon. Le marchand obtient le montant indiqué sur tous les coupons jusqu'à concurrence du prix maximum établi, plus les frais de manutention, s'il y a lieu.

Seuls les coupons OLO originaux seront remboursés par Redemco, aux marchands. Ceux-ci sont priés de rester vigilant et de prendre garde à la falsification des coupons OLO; aucune photocopie des coupons OLO ne doit être accepté par le marchand, car la Fondation OLO ne rembourse par les coupons photocopiés.

**Date d'expiration des coupons:** les coupons peuvent être remboursés jusqu'à 6 mois après la date d'expiration.

**Exceptions :** À noter, certains coupons identifiés au programme OLO ou O.L.O. sont parfois produits par les Centres de santé et de services sociaux (CSSS) et non par la Fondation OLO. On les reconnaît à un visuel différent et à l'absence de code-barres au verso. C'est le cas notamment de coupons pour du lait de soya ou du lait sans lactose. Les marchands sont invités à suivre les directives indiquées à même ces coupons.

## À propos du programme OLO et de la Fondation OLO

### Pourquoi œuf-lait-jus d'orange?

Il a été prouvé qu'un œuf, un litre de lait et un verre de jus d'orange par jour suffisent à combler une part importante des besoins quotidiens en protéines, en calcium et en vitamines C et D – des éléments essentiels à la santé du bébé à naître. À savoir, des suppléments de vitamines et minéraux sont aussi offerts par la Fondation OLO.

### La contribution essentielle des détaillants

La collaboration de tous les partenaires est importante au succès du programme OLO. En échangeant les coupons contre les denrées, les marchands contribuent, à leur façon, à la naissance de bébés en santé.

## La Fondation OLO

Le programme OLO est offert notamment grâce à l'appui financier de la Fondation OLO, dont la mission est d'aider les enfants à **naître en santé et à connaître un bon départ dans la vie** grâce à des gestes et un soutien alimentaire adaptés. Découvrez l'ensemble des bienfaits du programme OLO sur le site web de la Fondation OLO [www.fondationolo.ca](http://www.fondationolo.ca)

## Pour plus de renseignements :

Mme **Nancy Bourdages**, coordonnatrice, services aux membres, Fondation OLO : **514 849-3656 poste 5352**

**Merci d'aider les enfants à naître en santé et à connaître un bon départ dans la vie!**